



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

31 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

R

M



21043293

N° d'entreprise : 0459.245.906

Dénomination

(en entier) : **CHAPELLE MUSICALE REINE ELISABETH (en Néerlandais :
MUZIEKKAPEL KONING ELISABETH)**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Fondation d'utilité publique**Siège : **Rue Brederode 14 à 1000 Bruxelles**Objet de l'acte : **Nomination du commissaire aux comptes**

Extraits du procès verbal du conseil d'administration du 14/09/2020:

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

•En sa réunion du 14 septembre 2020, le conseil d'administration a décidé de nommer, en dérogation des statuts pour une période de 3 ans, soit pour les exercices 2020 à 2022, comme commissaire aux comptes la SCCRL RSM InterAudit, située Chaussée de Waterloo 1151, 1410 Waterloo, représentée par Madame Marie Lacroix.

Bernard de LAUNOIT,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature